



# Certificat de compétences

Capacité à accueillir et conseiller

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE

## Dossier d'inscription CAC - SESSION 5 – NITTING

Dossier à renvoyer au format papier à la Ligue de Tir de Lorraine : **Parc d'activités – ZAC, rue Belle Fontaine – 57185 CLOUANGE** avec le paiement associé

Date limite d'inscription : **vendredi 5 avril 2024**

Rappel de la date de formation :

Journée de formation :

Dimanche 5 mai 2024 (9h00 à 17h00)

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du Certificat de Compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller et sa circulaire. Ces éléments sont disponibles sur le site de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Photo du candidat  
(obligatoire)

Email (en caractères lisibles) :

Date de naissance :

Catégorie d'âge (entourez la catégorie) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau de « Cibles Couleurs » (entourez) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

## 1 Pièces à fournir par le candidat

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la ligue
- Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	<input type="checkbox"/>
- Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent (voir annexe de la circulaire) <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>
- Avis favorable et motivé du président de club	<input type="checkbox"/>
- Règlement de 20,00€ correspondant aux frais d'inscription, joint à ce dossier, à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine	<input type="checkbox"/>

## 2 Profil du candidat

*Précisez ici vos fonctions actuelles au sein du club et vos motivations pour suivre cette formation.*

## 3 Avis motivé du président de club

*Précisez notamment, les attentes du club par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles le stagiaire peut aspirer au sein du club en cas de réussite au certificat de compétences :  
Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC).*

Date, nom, signature et cachet du club :

Date et signature du candidat :

<sup>1</sup> Ce nouveau prérequis étant mis en place pour la première fois pour cette saison 2023-2024, nous adapterons une forme de tolérance pour les candidats ne disposant pas du PSC1 ou d'un équivalent de ce diplôme.